

## Nos déchets ont de la ressource !

### L'actu



#### Caractéristiques des panneaux

Orientation des panneaux : sud  
Surface occupée : 420 m<sup>2</sup>  
Puissance totale : 49.68 kWc (kiloWatts crête)  
Nombre de panneaux : 216  
Réduction de CO<sup>2</sup> escomptée : 29.20 tonnes de CO<sup>2</sup>/an  
Production équivalente en kWh: 41 731 kWh/an

### L'énergie solaire :

#### une nouvelle source d'énergies renouvelables pour le Sydème

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, le Sydème a prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du centre de tri multiflux de Morsbach. **Grâce à cet équipement, nous développons aujourd'hui une nouvelle source d'énergies renouvelables qui permettra, selon nos estimations, d'autoproduire 15 % de ce que nous consommons pour le tri optique des sacs multiflux.** Aussi, cette initiative permet de diminuer la production de CO<sup>2</sup>, notamment responsable de la pollution de l'air et du réchauffement climatique.

#### Comment fonctionnent les panneaux photovoltaïques ?

Ces panneaux captent les rayons du soleil grâce à des cellules photovoltaïques et les convertissent en électricité. L'électricité produite est en courant continu, elle est transformée en courant alternatif à 50 Hz et 400 V identique à l'électricité du réseau par le biais d'un onduleur. La puissance d'une installation solaire photovoltaïque se mesure en Watts crête (Wc) ou kiloWatts crête (kWc). La « puissance crête » est la puissance émise par un panneau ou par un système photovoltaïque, mesurée dans les meilleures conditions d'ensoleillement, c'est-à-dire à midi, en plein soleil.

## Zoom sur le tri

Les piles permettent de faire fonctionner nos appareils électriques et électroniques tels que les télécommandes, les lampes de poche et les montres. Nous retrouvons les batteries notamment dans les téléphones portables ou encore dans les appareils photo.



**Pile = usage unique**



**Batterie = rechargeable**

**Achetez des piles rechargeables**

plutôt que des piles à usage unique.

#### Pourquoi recycler les Piles et les Batteries ?



Les piles sont des déchets à traiter avec précaution. En effet, elles contiennent des métaux dont certains sont toxiques et nocifs pour l'environnement.

Ainsi les piles ne doivent pas être jetées aux ordures ménagères.



Le recyclage des piles permet de récupérer des métaux réutilisables (fer, manganèse, zinc et mercure principalement).

#### Où Déposer les Piles usagées ?



En France, les vendeurs qui commercialisent des piles et des batteries sont tenus de les reprendre gratuitement une fois usagées. Toutes les déchèteries sont équipées de fûts de récupération destinés aux piles.



**Les batteries de voiture sont à déposer en déchèterie dans un local réservé aux déchets dangereux.**



## L'astuce du bon trieur

Pour éviter les confusions concernant le tri du verre et pour simplifier les consignes de tri, un seul message à retenir : **Seuls les bouteilles, bocaux et pots en verre (verre transparent ou coloré) sont à déposer au conteneur à verre.**



**Au conteneur à verre**



Avant de déposer vos emballages en verre, au conteneur **pensez à retirer les capsules et couvercles métalliques** afin de les déposer dans votre sac orange ou votre sac de tri transparent.

**Dans le sac orange**



**Le verre se recycle. Alors VOUS aussi, mettez-vous au VERRE !**

#### Pourquoi recycler le verre d'emballage ?

Le verre se recycle à 100%, à l'infini et sans aucune perte de qualité. La fabrication de verre d'emballage à partir de verre de collecte (calcin) nécessite moins d'énergie que la fabrication de verre à partir de matières premières : elle est donc respectueuse de l'environnement et permet d'économiser des ressources naturelles de façon conséquente, un sans faute !

**Contactez-nous au : 03 87 00 01 01**

**Plus d'infos sur : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)**

Avec le soutien de :



**ECO EMBALLAGES**

**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie